

QU'EST-CE QUE LA THERAPIE AVEC LE CHEVAL ?

La pratique de la T.A.C. n'est pas une nouvelle profession mais une spécialisation proposée aux professionnels des domaines de la santé.

En plus de la mobilisation et de la rééducation physique produite par le mouvement du dos de l'équidé utilisé en Hippothérapie,¹ le thérapeute en TAC tient compte des aspects psychologiques, sensoriels, sociaux de la personne. C'est une thérapie qui tient compte de l'individu dans sa totalité aussi bien physique que mentale.

Le thérapeute utilise le cheval soit à pied : lors du pansage par exemple ou lors d'exercices de guidage dans le manège, soit comme monture. A chaque étape, le patient perçoit une multitude de sensations, d'informations, d'émotions, de sentiments qui sont différents selon s'il est à côté du cheval ou dessus.

Les apprentissages et les exercices qui peuvent être proposés sont aussi variables selon les situations.

Les séances sont pratiquées soit en groupe soit en individuel.

La Thérapie avec le Cheval utilise l'éthologie équine et certaines techniques de base équestre, mais cet emploi doit être adapté aux besoins spécifiques des personnes mises à cheval.²

Des objectifs précis sont définis lors des séances en tenant compte de la problématique et de la demande de la personne. C'est un accompagnement du patient afin de lui permettre, en utilisant le cheval comme "outil thérapeutique", de diminuer les problèmes liés à ses difficultés.

POUR QUI ET COMMENT SE PRATIQUE-T-ELLE ?

Comme la thérapie avec le cheval intéresse l'individu dans sa totalité, elle peut être appliquée à de nombreuses personnes souffrant de handicaps ou difficultés très divers et d'âge variable.

Il existe des contre-indications formelles telles que : allergies, fragilités osseuse, etc.

Une autorisation médicale est indispensable avant de commencer des séances de TAC.

Le thérapeute définit des objectifs précis en rapport avec la demande et la souffrance du patient ainsi que le type de séance : individuelle ou collective en collaboration avec les autres intervenants si nécessaire.

Les objectifs et les moyens sont régulièrement évalués lors de bilan avec les équipes éducatives ou lors de rapports.

PAR QUI ?

Le thérapeute possède obligatoirement une formation de base dans le domaine de la santé ou du social, ainsi que le brevet de cavalier et celui de randonneur.

Il se spécialise ensuite en suivant la formation de thérapeute en thérapie avec le cheval.

C'est une formation de 3 ans qui fait intervenir aussi bien des modules théoriques que des expériences dans le terrain, le tout encadré par thérapeutes diplômés.

Les thérapeutes gèrent aussi la partie administrative : factures, relations avec le manège, relations avec les institutions, les familles, les médecins ou autres thérapeutes, etc.

Cette formation est donnée actuellement par l'Association Suisse de Thérapie Avec le cheval. (A.S.T.A.C.)

Le thérapeute en T.A.C. est soumis au secret de fonction ou au devoir de discrétion.

La Thérapie avec le Cheval n'est pas encore totalement reconnue par les assurances sociales et médicales.

Renseignements : Edouard TISSOT-DAGUETTE / 079-345.87.55 ou etissot@bluewin.ch

¹ **HIPPOTHERAPIE :**

L'hippothérapie au sens strict du terme signifie soigner par le cheval. Elle utilise les mouvements produits par le dos du cheval dans un cadre de rééducation physique. En hippothérapie le patient est passif, il n'exerce aucune action volontaire sur le cheval, il perçoit et s'adapte aux mouvements. L'hippothérapie intéresse les personnes ayant une pathologie physique et se pratique en séance individuelle. Cette méthode n'est appliquée que par des physiothérapeutes ayant suivi la formation en Hippothérapie K. à Bâle.

² *L'équitation sportive ou l'équitation de loisirs adaptés à des personnes ayant un handicap sont du ressort des écuyers, moniteurs d'équitation ou éducateurs sportifs formés et diplômés à l'enseignement de l'équitation classique pour des personnes handicapées.*